

CHAMPIONNATS DE L'AIN DE CROSS-COUNTRY VALSERHONE



Dimanche 9 janvier 2022

Complexe sportif des étournelles,
210 Route des Etournelles
01200 Valsershône

Ouvert à tous y compris non licencié·e·s -
Inscriptions jusqu'au 06/01/2021 à 23h59 :
- clubs : sur le site du comité
- non licenciés par mail : aincross@orange.fr
crêpes, vin chaud, buvette

Pass sanitaire et port du masque obligatoire



**CIRCULAIRE POUR LES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX
DE CROSS-COUNTRY
DU 9 JANVIER 2022 à Valserhône
complexe sportif des Etournelles.
210 rte des Etournelles**

PASS SANITAIRE ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Vous trouverez ci-dessous les modalités concernant le championnat de l'Ain de cross.

ENGAGEMENTS :

Pour les clubs FFA de l'Ain :

Vous devez effectuer vos engagements, pour le 6 janvier 2022 avant 23 h 59, sur le site du Comité dans la rubrique "Engagements". Inscrivez tous les athlètes susceptibles d'y participer (qu'ils soient licenciés compétition ou loisirs) sous la référence « Ain » afin qu'un dossard leurs soient affectés.

Pour les non-licenciés FFA :

Vous devez effectuer vos engagements, pour le 6 janvier 2022 avant 23 h 59, sur l'adresse mail suivante : aincross@orange.fr, en mentionnant le nom, prénom, sexe et date de naissance, afin qu'un dossard leurs soient affectés.

Pour les scolaires :

Pour les licenciés USEP, UNSS et UGSEL. La liste des athlètes désirant participer à cette compétition devra être fournie à la Présidente du CA Ain organisatrice pour le 6 janvier 2022 avant 23 h 59, sur l'adresse mail suivante : aincross@orange.fr. Cette liste comportera le nom, prénom, N° de licence, date de naissance de l'élève et devra être signée du Chef d'Établissement.

AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE.

RETRAIT DES DOSSARDS à partir de 12 heures :

Pour les clubs FFA, lors de votre arrivée sur le lieu du cross, un responsable de chaque club ou section devra se rendre au secrétariat pour y retirer l'enveloppe contenant la liste de ses inscrits et de ses dossards. Sur ces listes figureront tous les athlètes inscrits du club avec leur numéro de dossard.

Pour athlètes **NON LICENCIÉS FFA**, se rendre au secrétariat muni d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs**. Là, un dossard leur sera remis.

Inscriptions gratuites pour les licenciés FFA, les scolaires titulaires d'une licence USEP, UNSS ou UGSEL ainsi que pour les catégories Eveil Athlé à Minimes.

Inscriptions payantes (5€) pour les catégories Cadets à Masters.

Dans tous les cas, si des athlètes inscrits sont absents, **NE RÉUTILISEZ PAS LES DOSSARDS POUR D'AUTRES ATHLÈTES** (risque d'erreur dans les classements individuels et par équipe).

RAPPEL :

Le port du maillot officiel du club est obligatoire pour tous les licenciés. De plus, seul les athlètes détenteurs d'une licence "FFA compétition" de l'Ain compteront dans le classement officiel du championnat tant en individuel que dans les équipes. Les autres y figureront hors championnat à titre individuel.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES :

Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque catégorie (classement scratch) d'Eveil Athlé à Master.

Championnats de l'Ain :

Une récompense sera attribuée aux trois premiers du championnat de l'Ain d'Eveil Athlé à Master.

Une coupe sera remise à l'équipe championne départementale (classement sur 4 athlètes) par club référent ou associé pour les catégories suivantes :

Féminines - Éveil Athlé, Poussines, Benjamins, Minimes,

Masculins - Éveil Athlé, Poussins, Benjamins, Minimes,

Une coupe sera remise à l'équipe championne départementale (classement sur 4 athlètes) par club référent pour les catégories suivantes :

Féminines - Cadettes, Juniors, cross Court (Espoirs-Seniors-Masters), cross long (Espoirs-Seniors-Masters).

Masculins - Cadets, Juniors, cross Court (Espoirs-Seniors-Masters), Espoirs-Seniors, Masters.

Vestiaires et douches à proximité, mais non surveillés.

Pour tout renseignements complémentaires : **Comité d'Athlétisme de l'Ain** : Site internet : <http://cd001.athle.com>

A la composition du jury des championnats figurant ci-dessous, il faudra ajouter 2 officiels par club ou section, y compris ceux ci-dessous.

- **Directeur de réunion** : Daniel DE LA VEGA (CABB)
- **Juges Arbitres** : Jean-Pierre LAVIE (AC)
- **Secrétariat et Informatique** : Pascale PREVEL (AEA) - Marie-Françoise PICARD (EAB) - Patrice NALLET(VAB) - Nicole PERON
- **Protocole** : Sylvia GRAND-CLEMENT (VAB) - Guillaume LE GRAND (CABB)
- **Starters** : Jean-Henri PELTIER (AC)
- **Responsable Arrivée** : Roland GILLET (AC)

- *Responsable des parcours : CAB Bellegarde*
- *Chronométrateur :*

HORAIRES et DISTANCES

13 H 30 Course 1: Éveil Athlétique garçons et filles (2013-2014-2015)
Une petite boucle (950m)

13 H 45 Course 2: Poussins - Poussines (2011-2012)
Une moyenne boucle (1400m)

14 H 00 Course 3: Benjamins - Benjamines (2009-2010)
Une petite boucle + Une moyenne boucle (2350m)

14 H 15 Podium des courses 1, 2 et 3

14 H 30 Course 4: Minimes filles (2007-2008)-Cadettes (2005-2006)-Juniors F (2003-2004)
Une moyenne boucle + Une grande boucle (3400m)

14 H 50 Course 5: Minimes garçons (2007-2008) - Cadets (2005-2006)
Cross court Hommes et Femmes
Deux grandes boucles (4000m)

15 H 15 Course 6: Juniors H (2003-2004)
Deux moyennes boucles + Une grande boucle (4800m)
Cross Long Seniors et Masters Femmes
Deux moyennes boucles + Deux grandes boucles (6800m)
Cross Long Seniors et Masters Hommes
Deux moyennes boucles + Trois grandes boucles (8800m)

Podium des courses 4, 5, 6

Les boucles

Petite boucle: 950m points A.C.D.F.G.

Moyenne boucle: 1400m points A.B.C.D.F.G.

Grande boucle: 2000m points A.B.C.D.E.F.G.

Vestiaires Secouristes
Arrivée Secrétariat, Buvette
Départ

G

F

D

A

C

B

E



Le site est situé à 5mn de la sortie d'autoroute numéro 10 sur l'A40.

